

SITE SCOLAIRE ATTIGNY



Architecte : JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES REIMS

Description du projet :

Le projet porte sur la construction d'un site scolaire sur la commune d'Attigny intégrant un collège, une école primaire, un équipement sportif et une restauration: il s'agit de réaliser un groupe scolaire situé le long de la Route départementale 987, à l'entrée Sud de la Commune d'Attigny dans le cadre de la mutualisation des moyens entre le SIVU et le Conseil Général.

Le SIVU a confié au Conseil Général un mandat de maîtrise d'ouvrage concernant la partie primaire de ce projet.

Programme :

Le projet est composé d'un collège de 250 élèves avec 2 logements de fonction type F5 ; d'une structure primaire de 370 élèves composée d'une école maternelle de 150 élèves et d'une école élémentaire de 220 élèves ; d'une salle de restauration pour les besoins du collège et de la structure primaire ; d'un équipement sportif pour les besoins du collège.

Surfaces des bâtiments (SHON) :

- Collège : 3007 m²
- Pôle scolaire : 1854 m²
- Restauration : 1763 m²
- Gymnase : 1412 m²
- Logements : 298 m²

Historique :

- Décision de l'Assemblée Départementale dans le cadre de la révision du réseau des collèges publics ardennais : 25 septembre 2006.
- Reconstruction du collège d'Attigny-Machault avec intégration d'un pôle scolaire : décision de principe le 28 septembre 2009

Enjeux :

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement durable HQE et de la réalisation d'un bâtiment BBC.

LOCALISATION

Plans de situation



Coût prévisionnel des travaux :

Le coût des travaux s'élève à 13 781 503 € HT